

MONTBRISON ■ Le transporteur de Sury-le-Comtal a inauguré son nouveau centre d'exploitation, samedi 8 avril

2TMC a investi un million et demi d'euros

Créée en 2003 suite au rachat de Martin Paul minicars à Sury-le-Comtal, 2TMC (pour transport et tourisme en minicars et cars) poursuit sa croissance. Isabelle et François Dufourd ont investi dans un nouveau centre d'exploitation, ZAC des Granges.

Rodolphe Montagnier

rodolphe.montagnier@centrefrance.com

Pas un papier ne traîne. L'atelier pneumatiques et systèmes de freinage de 240 m² est parfaitement rangé, la station de lavage brille et seules quelques gouttes de carburant souillent le revêtement goudronné flamant neuf devant les deux pompes de gazole et d'AdBlue®...

120 salariés, 110 véhicules

2TMC a inauguré, samedi 8 avril, son nouveau centre d'exploitation établi sur 13.500 m², ZAC des Granges, à Montbrison. Une soixantaine de véhicules (cars et minicars) peuvent stationner à cette nouvelle adresse qui abrite également 160 m² de bureaux et le système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) dans lequel Isabelle et François Dufourd ont investi 28.000 € et dont est équipée une douzaine de cars géolocalisables



2TMC. Les élus qui ont participé à l'inauguration (Alain Laurendin, Jacques Blanchet, Christophe Bazile et Alain Berthéas) autour de François Dufourd (ici à gauche) et son épouse, ont assisté à une démonstration du système qui permet de transporter des personnes à mobilité réduite (PMR).

en temps réel.

Voilà maintenant treize ans que les époux Dufourd ont racheté Martin Paul minicars à Sury-le-Comtal. Après s'être séparés des activités sises à Montpellier, en 2005, et Lyon, en 2007, désireux de se recentrer sur la Loire, ils avaient réalisé leur première opération de croissance externe avec la reprise des Voyages Damon, de Montbrison, en 2012. L'entreprise était alors passée de 70 à 90 véhicules avec un chiffre

d'affaires dépassant les quatre millions d'euros. Cinq ans plus tard, 2TMC compte 120 salariés et exploite une flotte de 110 véhicules, « un parc renouvelé et entretenu avec des véhicules de moins de quatre ans en moyenne, répondant aux normes anti-pollution Euro 5 et Euro 6 », a souligné François Dufourd.

L'attention portée au développement durable

La société dont le siège social se trouve 21 Les Chaux à Sury-le-Comtal effectue différents ty-

pes de transports : scolaires (pour le Département, pour Saint-Étienne Métropole, pour Roannais agglomération), de particuliers, pour les entreprises, les touristes, les comités d'entreprise, les clubs du troisième âge... et exploite notamment plusieurs lignes de proximité du réseau des transports interurbains de la Loire (TIL) pour le compte du conseil départemental, dont la ligne 111 entre Saint-Étienne et Montbrison, la 112 entre la sous-préfec-

ture de la Loire et Chalmazel-Jeansagnière et la 114 entre Montbrison et Feurs.

Prochaine innovation, la mise en place de QR code aux arrêts des cars

Le million et demi d'euros investi dans le nouveau centre d'exploitation de Montbrison s'inscrit dans cette volonté de poursuivre et de maîtriser le développement d'une société qui entend « rester à taille humaine », selon Isabelle et François Dufourd, mais aussi respectueuse de son environnement. Ainsi, 2TMC procède à la récupération des eaux de pluie sur son toit, a installé une pompe à chaleur pour le chauffage et un éclairage basse consommation ainsi qu'une zone de dépollution Euro 6 (norme européenne fixant les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants) sur son site montbrisonnais.

Prochaine innovation, la mise en place de QR code aux arrêts des cars. Chaque voyageur pourra alors flasher ce dispositif via son smartphone et savoir à quelle heure doit passer le prochain car. Persuadée de « prendre et de faire prendre la bonne route », 2TMC espère frôler les 7 M€ de chiffre d'affaires cette année. ■